Politique environnementale

Groupe FDJ

Septembre 2023

CONTEXTE

FDJ se mobilise depuis près de quinze ans pour réduire son empreinte environnementale, lutter contre le changement climatique et contribuer à répondre aux défis de la préservation de la biodiversité. La stratégie environnementale du Groupe est pleinement intégrée à la gouvernance de l'entreprise et fait régulièrement l'objet d'échanges lors du Comité RSE et Jeu responsable et du Comité d'administration.

Les actions en la matière participent ainsi à l'atteinte des ODD 13 et 15.

	Objectif 13 : lutte contre les changements climatiques Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
	Cible 13.2 : incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationale.
	Ambitions de FDJ ♦ Aligner les émissions de gaz à effet de serre du Groupe avec une trajectoire 2°C ♦ Atteindre la neutralité carbone
	Objectif 15 : vie terrestre Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
	Cible 15.2 : d'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.
	Ambitions de FDJ S'approvisionner à 100 % en papier issu de forêts gérées durablement et certifiées FSC® et contribuer à préserver la biodiversité dans les forêts français en finançant les projets de conservation et de restauration des arbres-habitats des espèces rares et menacées.
Objectif du groupe FDJ à horizon 2025 Limiter l'impact de l'activité du Groupe sur l'environnement	

GOUVERNANCE

Les instances de gouvernance du groupe FDJ prennent en compte les enjeux de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Rôles des directions

La direction Engagement & Jeu responsable, et plus particulièrement le service RSE, est en charge du suivi des engagements environnementaux du Groupe concernant la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité. Le service supervise la mise en œuvre des politiques climat et biodiversité, et l'amélioration de la performance environnementale des activités du Groupe.

Le service RSE veille à l'appropriation des lois et règlementations environnementales pertinentes, s'engage à améliorer en permanence les performances environnementales de l'entreprise via notamment la définition et le suivi d'objectifs pour réduire l'impact des activités du Groupe sur l'environnement. Le service porte également toutes les actions de sensibilisation auprès des

PUBLIC

différentes parties prenantes internes et externes en lien avec la politique environnementale du Groupe.

La stratégie environnementale du Groupe est sponsorisée par le Directeur général délégué, auquel le Directeur Engagement & Jeu Responsable reporte les avancées réalisées dans le cadre de la stratégie environnementale.

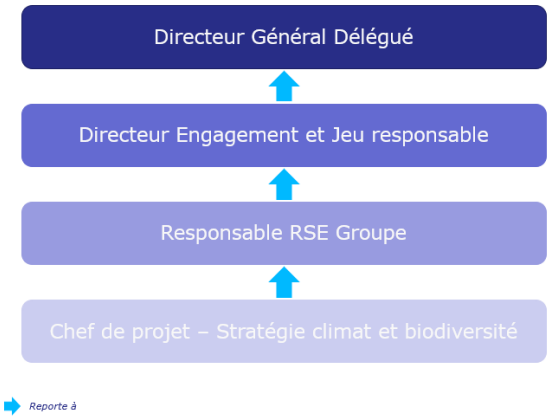

D'autres directions du Groupe sont également activement impliquées dans la mise en place du plan de transition : la direction Audit, Risques, Contrôles, Qualité et Éthique, la direction Technique, la direction des Opérations commerciales, la direction des Achats, le département Immobilier et Environnements de travail, la direction Stratégie et Innovation. Par ailleurs, la politique RSE du groupe FDJ est prise en compte au plus haut niveau de l'entreprise, puisque le directeur Engagement & Jeu responsable est membre du Comité de direction Groupe.

Rôles des membres du conseil d'administration

Le Comité RSE & Jeu responsable, dont les membres sont issus du conseil d'administration, examine la politique RSE de FDJ dans son ensemble, y compris sa politique environnementale, et les actions mises en œuvre au regard des risques et opportunités liés au changement climatique et rend régulièrement compte de ses travaux au conseil d'administration. Le groupe FDJ a ainsi présenté en juillet 2022 au Comité RSE & Jeu responsable, les résultats de son bilan carbone 2021, les objectifs de réduction des émissions carbone et les plans d'actions associés.

Partenariats :

Un grand nombre des actions mises en œuvre dans le cadre de la politique environnementale de FDJ sont menées en partenariat avec :

- WWF France (World Wide Fund For Nature) : organisation non gouvernementale dédiée à la protection de l'environnement,
- FSC (Forest Stewardship Council) : organisation à but non lucratif vouée à la promotion de la gestion responsable des forêts dans le monde,
- Sylvamo Forêt Services : Filiale de Sylvamo, entreprise papetière, qui accompagne les propriétaires forestiers privées en France pour la mise de de pratiques de gestion forestière durable en proposant des services de certification,

PUBLIC

- ONF (Office national des forêts) : établissement public chargé de la gestion des forêts publiques,
- Gestes Propres : association pionnière dans la lutte contre les déchets abandonnées.

PERIMETRE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

En lien avec les activités du Groupe, la politique environnementale recouvre :

- Les activités et les installations commerciales ;
- Les produits et les services fournis par le Groupe ;
- Les activités de distribution et de logistique ;
- La gestion des déchets ;
- Le pilotage des fournisseurs et des prestataires de service ;
- L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments ;
- Le numérique responsable ;
- La communication responsable ;
- La mobilité douce ;
- La protection de la biodiversité.

LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX INTEGRES DANS LES RISQUES RSE

L'analyse des risques RSE a fait l'objet d'une mise à jour en 2020 qui a conduit à enrichir l'univers de risques RSE qui intègre désormais dix-neuf risques principaux (contre dix-sept en 2018), articulés autour de six thématiques (jeu responsable, intégrité, ressources humaines, solidarité, territoires, environnement). Cette analyse a été réalisée en tenant compte de l'évolution du contexte interne et externe du Groupe autour des enjeux RSE. Les principaux risques RSE, reformulés sous forme d'enjeux, sont répartis au sein de six grandes thématiques dont l'axe environnemental composé de deux risques majeurs :

- Le changement climatique
- La perte de biodiversité

Les enjeux environnementaux intégrés dans la raison d'être du Groupe

FDJ est engagée de longue date dans la limitation de l'impact environnemental de ses activités. Cette action a naturellement trouvé sa place au sein des six engagements pris par l'entreprise en application de sa raison d'être dont l'un porte spécifiquement sur le sujet :

« Renforcer nos actions solidaires, sociétales et environnementales ».

ACTIONS MISES EN PLACE

1. Lutter contre le changement climatique

Le groupe FDJ réduit les émissions carbones directes et indirectes engendrées par ses activités.

Au-delà de ses engagements de réduction et afin d'accélérer la prise de conscience des collaborateurs aux enjeux climatiques, et de les mobiliser davantage dans l'atteinte des objectifs environnementaux, des actions de sensibilisation ont été organisées par FDJ à l'attention de l'ensemble de ses collaborateurs, y compris des membres de son Comité de direction.

A. Mesurer les émissions de gaz à effet de serre du Groupe

Depuis 2008, FDJ réalise son bilan carbone de manière à suivre les émissions de gaz à effet de serre générées par ses activités, et à suivre sa démarche de réduction. Pour assurer le suivi de ces objectifs, le bilan carbone est devenu un exercice annuel à partir de 2017.

La mesure du bilan carbone prend en compte l'ensemble des émissions des scopes 1,2 et 3 :

- **Scope 1** : émissions carbone liées aux consommations de gaz et de fioul, à la climatisation et à la flotte de véhicules de l'entreprise ;
- **Scope 2** : émissions carbone liées aux consommations d'électricité et aux réseaux de chaleur et de froid ;
- **Scope 3** : émissions carbone liées aux achats des biens et services, aux frets, aux immobilisations (bâtiments, mobiliers, parc de véhicules et parc informatique), aux déplacements des collaborateurs (professionnels et domicile-travail) et aux déchets.

Les activités du Groupe sont valorisées en émissions carbone selon la méthodologie GHG Protocol.

BILAN CARBONE 2022 - RÉPARTITION DES EMISSIONS PAR SCOPE

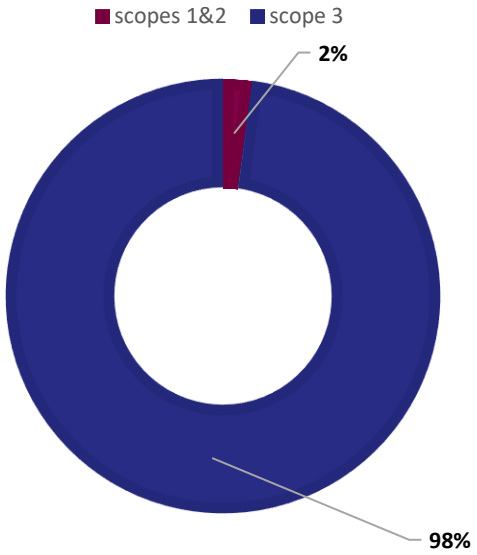

En 2022, le Groupe a émis 73 635 t TeqCO_2 carbone sur l'ensemble de son périmètre de reporting. 98% des émissions sont liées au scope 3.

Scope	Emissions carbone 2022 (TCO_2e)
Scope 1 (en absolu)	1 567
Scope 2 (en absolu)	5
Scope 3 (en absolu)	72 063
Scope 3 (en intensité)	29,3 TCO_2e/M€ de CA

PUBLIC

B. Réduire les émissions de gaz à effet de serre

En 2019, le Groupe s'est fixé une première trajectoire de réduction de ses émissions carbone : quatre objectifs à horizon 2025 pour réduire son empreinte, validés par l'initiative internationale Science Based Targets (SBT).

Ayant d'ores et déjà atteint ses objectifs carbone à horizon 2025, FDJ a défini une nouvelle trajectoire de réduction à horizon 2030 alignée avec le scénario d'augmentation des températures à 1,5°C soumis par les accords de Paris. Cette trajectoire est portée par deux objectifs à atteindre d'ici la fin de la décennie (en cours de validation par l'initiative SBT) :

- ➔ Objectif en absolu sur les scopes 1 & 2 : -42% d'émissions carbone à horizon 2030 vs 2021
- ➔ Objectif en intensité sur le scope 3 : -50% d'émissions carbone par M€ de chiffre d'affaires à horizon 2030 vs 2021

C. Accélération du plan d'actions via le plan de sobriété énergétique

En 2022, FDJ a décidé d'accélérer les mesures de sa politique environnementale via un plan de sobriété énergétique. La mise en place de ce plan de sobriété, via l'implémentation d'actions concrètes et pratiques, a pour objectif d'économiser l'énergie consommée au sein des sites du Groupe en France.

Ce plan contribue également au plan national de réduction de la consommation d'énergie édicté par le gouvernement français. Ce plan est structuré autour de trois axes de travail :

- la réduction de la consommation d'énergie liée aux bâtiments, via l'adaptation des températures des bâtiments et l'optimisation de l'éclairage,
- la réduction de la consommation d'énergie liée au numérique, grâce à l'adaptation des températures de refroidissement des locaux informatiques et le déploiement d'écogestes numériques,
- la réduction des consommations d'énergie liées aux déplacements, par la réduction des déplacements, l'adaptation des modalités de déplacement et l'accélération du passage du parc automobile au tout électrique.

En décembre, FDJ a signé la Charte Ecowatt, s'engageant ainsi auprès de RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité française) à renforcer ces efforts de réduction de sa consommation électrique, conformément au plan de sobriété énergétique déjà engagé. L'entreprise souhaite ainsi poursuivre activement sa contribution au plan national de réduction de la consommation d'énergie et plus largement à la stratégie environnementale nationale.

Les résultats des efforts réalisés seront connus en 2023

D. Mettre en place une démarche de numérique responsable

En tant qu'acteur du numérique, FDJ s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de son empreinte écologique et sociale numérique. En 2019, en partenariat avec WWF France, le groupe FDJ a réalisé l'étude WeGreenIt afin d'évaluer l'impact de ses équipements informatiques et d'engager une démarche de réduction de cet impact. Ce plan d'actions couvre deux domaines :

- les data centers ;
- l'environnement utilisateur, c'est-à-dire les équipements informatiques des collaborateurs.

À la suite de cette étude, plusieurs actions ont été entreprises pour diminuer l'impact environnemental de ces deux domaines :

- actions visant à réduire l'impact environnemental des data centers.

Parmi les actions menées :

- augmentation de la densité des serveurs physiques afin d'améliorer l'efficacité énergétique de ces infrastructures. En effet, les serveurs peuvent ainsi stocker davantage de données pour une même taille permettant de réduire la quantité globale d'équipement nécessaire,
- augmentation du nombre de serveurs virtuels par rapport aux serveurs physiques. Plusieurs serveurs virtuels pouvant fonctionner sur un seul serveur physique, cela permet de réduire l'extraction de matières premières nécessaires à la fabrication des serveurs ainsi que la consommation énergétique liée à l'alimentation et au refroidissement,
- remplacement des baies de stockage mécaniques par des baies de stockage flash ayant une durée de vie plus longue et un rapport densité/performance plus élevé permettant de réduire la taille de l'équipement et donc la consommation électrique liée à l'alimentation et au refroidissement,
- amélioration de l'efficacité énergétique liée à l'agencement des salles du data center pour réduire l'impact environnemental des infrastructures. Pour cela, la température de fonctionnement des data center a été augmentée, passant de 19 °C en 2019 à 22° en 2022. Cette action permet de diminuer les consommations énergétiques puisqu'ils sont moins climatisés.

Toutes ces actions ont contribué à faire baisser le PUE (power usage effectiveness) des deux data centers de FDJ.

- Les actions visant à réduire l'impact écologique de l'environnement utilisateur.

Parmi les actions menées :

- suppression de la durée de dotation sur les postes de travail afin de conserver le matériel le plus longtemps possible,
- réparation du matériel informatique (en fonction de la disponibilité des pièces sur le marché),
- promotion du développement de produits informatiques plus respectueux (tant sur le plan social qu'environnemental),
- la majorité des postes de travail FDJ sont des modèles écolabellisés TCO Certified,
- Les imprimantes multifonctions choisies sont certifiées Blue Angel, un écolabel évaluant tout le cycle de vie de l'équipement,
- proposition de téléphones pro/perso aux collaborateurs pour limiter le nombre d'équipements et donc l'épuisement des ressources,
- intégration du Fairphone au catalogue de smartphones professionnels permettant aux collaborateurs de choisir un téléphone éco-responsable,
- système de veille systématique des postes de travail (ordinateurs portables) afin de réduire la consommation énergétique,
- dons des ordinateurs en fin de vie par l'intermédiaire de la Fondation FDJ (103 en 2022). Si ce n'est pas possible, les ordinateurs ainsi que tous les équipements informatiques (smartphones professionnels, écrans et accessoires (casques, souris, claviers, etc.)) sont récupérés par ATF

PUBLIC

Gaia, entreprise adaptée spécialisée dans la gestion du cycle de vie des matériels IT, afin que le matériel soit reconditionné puis vendu ou recyclé.

E. Compenser les émissions résiduelles

En complément de ses actions de réduction de son empreinte carbone, et pour participer à l'atteinte de la neutralité carbone mondiale, FDJ compense annuellement l'intégralité de ses émissions de gaz à effet de serre résiduelles.

En effet, la compensation carbone peut permettre de participer à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone mondiale à horizon 2050, nécessaire pour limiter le réchauffement climatique, en permettant de financer des projets qui renforcent les puits de carbone naturels (forêts, sols, océans…) ou des projets qui permettent de diminuer les émissions carbone dans le monde.

Le groupe FDJ compense les émissions qui n'ont pu être évitées en soutenant financièrement deux projets, certifiés Verified Carbon Standard pour leur fiabilité et leur reconnaissance internationale par l'ONU, permettant d'éviter ou de séquestrer certaines émissions :

Préservation de la forêt Floresta de Portel située au Brésil

L'objectif est de protéger un écosystème fragile en empêchant et prévenant la déforestation, et en aidant les populations locales à développer une gestion forestière durable qui permette à la forêt de se régénérer naturellement et de protéger la biodiversité. Ce projet permet également de développer des activités génératrices de revenus équitables et durables, grâce à l'agroforesterie et à une gestion du territoire sous la forme d'une réserve de conservation forestière.

Programme « Ghandi » pour développer l'énergie éolienne en Inde

Le programme consiste à développer l'énergie propre et renouvelable en Inde, où 56 % de la demande énergétique sont couverts par le charbon, et à construire un réseau électrique plus stable et plus accessible pour les populations en développant le parc éolien. Ce projet permet ainsi de réduire la dépendance au charbon tout en contribuant à améliorer l'environnement et la qualité de l'air.

F. S'aligner sur les recommandations de la Task Force on climat-related financial disclosure (TCFD)

Le groupe FDJ a initié une démarche d'identification et d'analyse des risques et opportunités financiers liés au climat. Ainsi, en 2020, un état des lieux des pratiques existantes du Groupe au regard des recommandations de la TCFD a été réalisé. Cette démarche s'est poursuivie via la réalisation d'une cartographie des risques et opportunités financiers liés au climat et à la définition de feuilles de route associées.

Cette section est structurée selon les quatre piliers de la TCFD (gouvernance, stratégie, gestion du risque, indicateurs et objectifs) et renvoie aux autres parties du document pour plus de détails.

Gouvernance

Les instances de gouvernance du groupe FDJ prennent en compte les enjeux de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Rôles des membres du conseil d'administration

Le Comité RSE & Jeu responsable, dont les membres sont issus du conseil d'administration, examine la politique RSE de FDJ dans son ensemble, y compris sa politique environnementale, et les actions mises en œuvre au regard des risques et opportunités liés au changement climatique et rend régulièrement compte de ses travaux au conseil d'administration.

Le groupe FDJ a ainsi présenté en juillet 2022 au Comité RSE et Jeu responsable, les résultats de son bilan carbone 2021, les objectifs de réduction des émissions carbone et les plans d'actions associés.

Rôles des directions

Plusieurs directions du Groupe sont activement impliquées dans l'identification et la gestion des risques et des opportunités liés au climat notamment, la direction Engagement et Jeu responsable, la direction Audit, Risques, Contrôles, Qualité et Éthique, la direction Technique, la direction des Opérations commerciales, la direction des Achats, le département Immobilier et Environnements de travail, la direction Stratégie et Innovation. Par ailleurs, la politique RSE du groupe FDJ est prise en compte au plus haut niveau de l'entreprise, puisque le directeur Engagement et Jeu responsable est membre du Comité de direction Groupe.

Stratégie

Compte tenu de son activité, FDJ est exposée à un certain nombre de risques et opportunités liés au changement climatique, qu'il s'agisse de risques de transition ou de risques physiques.

En 2021, une cartographie approfondie des risques et opportunités financiers liés au climat a été réalisée dans le cadre d'un exercice d'alignement avec les recommandations de la TCFD. Cette analyse a été menée en trois étapes : l'identification des risques et opportunités climatiques majeurs avec des experts internes, la priorisation des risques et opportunités climatiques identifiées et la définition des plans d'actions associés aux risques et opportunités priorisés.

Pour atténuer l'impact potentiel ou éviter la survenance des principaux risques identifiés liés aux changements climatiques, FDJ a mis en place des actions de maîtrise de ses risques, présentées dans ce chapitre et synthétisées dans le tableau ci-dessous. Ce tableau présente également une liste des principales opportunités identifiées liées au changement climatique.

PUBLIC

Typologie des risques et opportunités	Intitulé du risque/de l'opportunité	Exemples de réalisations du groupe FDJ
Risque de transition	Perte d'attractivité de la marque due aux attentes croissantes des consommateurs en matière d'engagement responsable	Réalisation d'études visant à améliorer la connaissance des attentes clients concernant les enjeux RSE. Mise en place d'actions de communication axées sur l'engagement environnemental de FDJ sur plusieurs chaînes du groupe France TV et réalisation d'enquêtes afin de mesurer l'efficacité de ces campagnes TV visà-vis des consommateurs. Mise en place depuis octobre 2022 d'un partenariat avec « Gestes Propres », association pionnière dans la lutte contre les déchets abandonnés. FDJ relaie sa nouvelle campagne « Petits déchets », qui vise à sensibiliser le grand public et ses clients sur la nécessité de jeter les petits déchets à la poubelle et notamment les jeux à gratter usagés. Ce film a été diffusé du 03.11.2022 au 23.11.2022 dans les 23 000 points de vente FDJ équipés d'écrans digitaux, ainsi que sur ses réseaux sociaux. 85 % des points de vente FDJ disposent d'ores et déjà de poubelles de tri pour le papier à disposition des clients. Leur déploiement dans la totalité du réseau est prévu d'ici début 2023. FDJ recycle également tous les supports de jeux non utilisés depuis 2012.
	Taxation des émissions de gaz à effet de serre	FDJ s'est dotée d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2025. FDJ contribue à la neutralité carbone en compensant ses émissions résiduelles.
	Attentes des investisseurs	FDJ met régulièrement en œuvre de nouveaux plans d'actions identifiés dans les notations extra-financières qui couvrent la thématique environnementale (Moody's ESG, S&P Global – SAM, CDP…). En 2021, FDJ a intégré des objectifs RSE à horizon 2025 à la rémunération annuelle des dirigeants mandataires sociaux exécutifs. Un objectif spécifique à l'environnement a été défini : - 50 % d'émissions carbone directes (scopes 1 et 2) par rapport à 2017.
Risques physiques	Perturbation du réseau de distribution due à des événements extrêmes	Mise en place d'un plan de continuité d'activité pouvant couvrir notamment les impacts d'évènements climatiques extrêmes (par exemple, mise en place de stock tampon dans le réseau permettant de pallier les interruptions d'activités).
	Interruption de services informatiques due à des événements climatiques extrêmes	– Résilience aux évènements climatiques extrêmes pris en compte dès la phase de conception des centres de données (data center) FDJ. – Plan de prévention et de continuité d'activité IT pouvant couvrir notamment le risque d'événement climatique extrême.
	Rupture d'approvisionnement due à un évènement climatique extrême	– Dialogue avec les fournisseurs de supports de jeux sur les questions de risques opérationnels (incluant les risques physiques) et audit de leur plan de continuité d'activité et de leur politique RSE. – Dialogue avec les fournisseurs stratégiques autour de la réduction de l'empreinte carbone : évaluation de leur performance environnementale à travers Ecovadis. FDJ a pour objectif d'engager 65 % de ses fournisseurs en volume d'émission GES dans une démarche SBT à horizon 2024.
Opportunités climatiques	Réduction des dépenses opérationnelles dues à la mise en place d'une démarche de numérique responsable	Évaluation par FDJ de l'impact de ses équipements informatiques sur l'environnement grâce à l'étude WeGreenIT, en partenariat avec WWF France. Cette étude a mis en exergue qu'un certain nombre d'actions étaient déjà mises en œuvre et a permis de définir d'autres actions à déployer.
	Réduction des coûts grâce à l'optimisation énergétique	– Achat d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable auprès d'EDF pour tous les sites FDJ et de toutes les agences commerciales de la filiale FDP. – FDJ s'est dotée d'un contrat de performance énergétique (CPE) mis en place au siège du Groupe. – FDJ travaille à son alignement avec le Décret Tertiaire (définition du périmètre et des années de référence à prendre en compte).
	Dématérialisation des jeux d'argent	FDJ travaille notamment à la digitalisation de son offre de loterie et au développement de son offre de paris sportifs en ligne

PUBLIC

Gestion du risque

La fonction Risk Management Groupe (Enterprise Risk Management ou « ERM »), hébergée au sein de la direction Audit, Risques, Contrôles, Qualité, Éthique couvre les risques de toutes natures auxquels le Groupe peut être confronté (stratégique, opérationnel, non-conformité, externe). Le dispositif de Risk Management contribue à adopter une approche cohérente et structurée pour les différentes étapes d'identification, d'évaluation et de traitement des risques au sein du groupe FDJ, et accompagne les métiers qui souhaitent réaliser une analyse de risques. Ainsi, cette démarche permet une prise en compte globale, au sein du dispositif de Risk Management, des différents facteurs de risques (notamment les facteurs de risques climatiques) identifiés dans l'ensemble du groupe FDJ.

Indicateurs et objectifs

FDJ suit et publie annuellement des indicateurs environnementaux liés à la consommation énergétique, à la consommation d'eau et à la production de déchets liés à ses activités. L'évolution de ces indicateurs et leur périmètre sont mentionnés en annexe de la présente DPEF. Les émissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1, 2 et 3 sont évaluées annuellement selon la méthodologie Bilan CarboneTM de l'ADEME, ainsi que la méthodologie établie par le GHG Protocol.

2. Agir pour la biodiversité

Au-delà des actions prouvant son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, le groupe FDJ agit en faveur de la biodiversité pour limiter l'impact des supports de jeux sur la biodiversité forestière. Le papier, issu du bois, est une ressource prioritaire dans l'activité de FDJ pour la fabrication de ses supports de jeux. FDJ a intégré dans ses actions la nécessité de prendre soin des forêts depuis plus de dix ans et participe activement à la protection des forêts en France et dans le monde.

A. Réduction de l'impact sur la biodiversité

Depuis 2012, 100 % des supports de jeux sont imprimés sur du papier issu de sources responsables certifiées FSC®[1] . La mission de FSC (Forest Stewardship Council®) est de préserver les forêts dans le monde. Cette certification favorise la diversité des essences, la préservation des sols, de la faune, de la flore et permet de lutter contre la destruction d'habitats et de zones humides.

En 2020, FDJ a réalisé une deuxième analyse de cycle de vie (ACV)[2] de ses supports de jeux, avec pour objectif de quantifier l'impact des supports de jeux sur l'environnement et la biodiversité, et d'élaborer une feuille de route d'écoconception avec des solutions pratiques à mettre en place. Cette étude a confirmé que l'impact majeur sur l'environnement se situe au niveau de la fabrication du papier et de l'impression des tickets de grattage. Concernant la biodiversité, 98 % des impacts proviennent de l'exploitation forestière. L'empreinte biodiversité des supports de jeux a été mesurée grâce à l'outil, global biodiversity score (GBS)[3], développé par CDC Biodiversité (groupe Caisse des dépôts).

En 2022, FDJ a continué de mener des études pour mesurer la faisabilité d'une diminution du grammage des tickets de grattage de manière à réduire leur empreinte biodiversité.

[1] Numéro de licence : FSC® -N002595.
[2] La première analyse de cycle de vie des supports de jeux a été réalisée en 2009 et elle tenait compte de l'impact de FDJ sur l'environnement uniquement et non pas sur la biodiversité
[3] Global biodiversity score (GBS) est un outil créé par CDC Biodiversité en mai 2020 pour permettre aux entreprises et institutions financières de mesurer leur empreinte biodiversité.

Cette même année, FDJ a mis en place un projet, en collaboration avec FSC France, WWF France et CDC Biodiversité, pour intégrer les exigences du label FSC dans l'outil GBS, afin de valoriser les impacts positifs sur la biodiversité du référentiel de gestion forestière FSC. Cela a ensuite permis d'évaluer les impacts de l'exploitation du bois certifié FSC sur la biodiversité des forêts, qui rentre dans la fabrication du papier servant à l'impression des tickets de grattage. L'étude a mis en évidence que l'exploitation de bois certifié FSC favorise une plus grande biodiversité par unité de surface par rapport à des forêts non certifiées. L'une des principales raisons est l'intégration de zones non productives riches en biodiversité au sein des forêts FSC.

En outre, FDJ est devenu partenaire de « Gestes Propres », association pionnière dans la lutte contre les déchets abandonnés, et a relayé sa nouvelle campagne « Petits déchets », qui visait à sensibiliser le grand public et les clients de FDJ sur la nécessité de jeter les petits déchets à la poubelle et notamment les jeux à gratter usagés. Le film a été diffusé durant le mois d'octobre dans les 23 000 points de vente FDJ équipés d'écrans digitaux, ainsi que sur ses réseaux sociaux et ceux de l'association « Gestes Propres ». Une autre façon de limiter l'impact des petits déchets sur l'environnement et sur la biodiversité.

ENGAGEMENT CONTRE LA DEFORESTATION IMPORTEE

Via son approvisionnement en papier 100% FSC, FDJ s'engage contre la déforestation importée. La déforestation et la dégradation des forêts constituent l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur les forêts dans le monde. Le label FSC est un outil efficace pour mettre en œuvre des pratiques strictes qui se sont avérées être une solution contre la déforestation et de dégradation des forêts.

B. Soutien à des projets de préservation de la biodiversité

Depuis 2019, en complément des projets de compensation carbone à l'étranger, FDJ finance chaque année un nouveau projet (pour dix ans) de « Services Écosystémiques FSC Biodiversité ». Pionniers au niveau international, ces projets de préservation de la biodiversité forestière en France sont soutenus par FDJ et développés avec FSC France et Sylvamo Forêts Services. Ces projets permettent de protéger les forêts et les services écosystémiques tout en présentant un bénéfice économique pour les propriétaires de forêts pour leurs actions de préservation.

- En 2019, FDJ a financé un projet de conservation de plusieurs hectares de la forêt de Saint Sylvestre de manière à protéger les vieux arbres, qui servent de refuge à plusieurs espèces menacées et inscrites sur la liste rouge de l'UICN,
- En 2020, ce sont plusieurs hectares de la forêt de Saint Pardoux-la-Rivière qui ont bénéficié d'un financement. L'objectif du projet est de préserver les arbres présents au bord de la Dronne et la diversité des organismes vivants qui dépendent de cette rivière,
- En 2021, FDJ a financé un projet de restauration forestière au sein de la forêt de Gravière dans le Cantal. L'objectif est de reboiser en essences adaptées au réchauffement climatique plusieurs hectares de forêt détruits par des insectes ravageurs.

En 2022, FDJ a financé trois nouveaux projets certifiés « Services Ecosystémiques FSC Biodiversité » :

- en Indre-et-Loire : une forêt, détruite à plus de 60 % par une tornade en 2021, fera l'objet de mesures visant à préserver les habitats déjà présents sur la propriété et à développer de nouveaux habitats propices à l'accueil des espèces rares et menacées,

PUBLIC

- dans la Creuse : une forêt, servant d'aire de nidification pour de nombreuses espèces protégées, sera gérée de manière à maintenir sur pied des arbres habitats propices aux espèces d'oiseaux protégées et à développer de nouveaux habitats,
- en Dordogne : un panel de mesures visant à préserver les milieux humides (qualité, prévention des inondations) d'une forêt composée d'une diversité importante de milieux (mares, cours d'eau, forêts feuillues et résineuses, jeunes et matures, amas rocheux…) seront mises en place. Les milieux humides sont propices à l'accueil de différentes espèces protégées et/ou menacées telles que l'écrevisse à pattes blanches (présente au sein de cette forêt).

Grâce à ces différents projets, FDJ a financé la préservation et/ou la restauration de plus de 100 ha de forêt en France.

En outre, face à l'ampleur des incendies qui ont touché les forêts françaises durant les mois d'été, le groupe FDJ a fait un don de 200 000 euros au fonds « ONF – Agir pour la Forêt » géré par l'Office National des Forêts afin de participer à la mobilisation nationale et de contribuer à la reconstitution des forêts détruites.

S'agissant du fléchage des fonds, 80 % du don a été orienté vers la reconstruction des forêts publiques de Gironde (Lauridas et la Teste de Buch). Les 20 % restants sont allés à la reconstruction des forêts publiques de Bretagne (Forêts domaniales de Rennes et Villecartier), des Pays de Loire (Baugé) et de Poitou-Charentes (Grolle).

C. Stratégie biodiversité à horizon 2030

En 2022, le Groupe a établi une nouvelle stratégie biodiversité à horizon 2030 basée sur 4 axes :

3. Achats responsables et environnement

A. Engagement environnementaux des fournisseurs

Par le biais d'une cartographie des risques RSE achats, FDJ identifie les familles achats les plus à risques sur les volets environnementaux, sociaux et éthique. Afin de piloter la performance RSE de ses fournisseurs les plus à risques, FDJ a choisi de recourir à Ecovadis, leader mondial sur la notation RSE des entreprises. Cet outil évalue l'impact environnemental de l'activité des fournisseurs et prestataires, grâce à des évaluations individuelles annuelles réalisées par des experts RSE.

Neuf critères environnementaux sont évalués : la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, l'eau, la biodiversité, les pollutions locales et accidentelles, les matières premières, les produits chimiques et les déchets, l'utilisation du produit et sa fin de vie, la santé et la sécurité des consommateurs, la promotion, et les services environnementaux.

En termes de trajectoire, FDJ a l'objectif d'évaluer l'ensemble de ses fournisseurs situés sur des familles à risques RSE élevés d'ici 2025.

En 2022, 116 fournisseurs stratégiques et importants ont été évalués via Ecovadis avec une note moyenne de 68/100 sur la thématique environnementale.

En comparaison, la note moyenne environnementale des entreprises françaises évaluées par Ecovadis est de 51/100.

Les fournisseurs ayant un score global inférieur à 45/100, ont recours à un plan de progrès basée sur le pilotage des risques RSE des fournisseurs.

Un accompagnement particulier est mené par l'entité Achats Responsables de la Direction Achats pour les fournisseurs PME et ETI, qui constituent 90% en volume du panel fournisseurs FDJ.

L'évaluation de la performance environnementale du fournisseur est une composante importante du bilan fournisseur, réalisé, à minima, une fois par an pour les fournisseurs stratégiques et importants.

Un certain nombre d'autres mesures ont été prises en termes d'achats responsables, comme l'intégration d'une clause RSE et Développement Durable dans ses Conditions Générales d'Achats et ses contrats.

Plus spécifiquement sur l'ensemble de ses contrats de tickets de grattage, FDJ a inséré une clause « Bilan Carbone » afin que le fournisseur transmette à FDJ les émissions carbone correspondantes à la production réalisée pour FDJ.

Des critères environnementaux sont également intégrés au cahier des charges des dossiers de consultation. Depuis 2020, la pondération associée au critère RSE dans l'évaluation des offres des soumissionnaires ne peut être inférieure à 8 % minimum (vs 5 % en 2019).

4. Réduire les déchets

La gestion des déchets est un enjeu important s'inscrivant dans la politique environnementale du Groupe FDJ.

La gestion et le traitement des déchets ont en effet un impact sur les émissions de gaz à effet de serre, sur les milieux naturels et leurs habitants et sur la disponibilité des ressources (pétrole, métaux, bois…).

Ainsi, afin de réduire les effets néfastes des déchets sur l'environnement, le Groupe FDJ s'engage à :

- Assurer une gestion des déchets axés selon deux objectifs principaux :
  1. Réduire la production des déchets sur ses sites,
  2. Augmenter le recyclage des déchets restants.

- Privilégier le mode de traitement des déchets selon l'ordre de priorité suivant :
  1. La prévention : l'entreprise doit en premier lieu travailler sur la réduction à la source des déchets qu'elle produit.
  2. La préparation en vue de la réutilisation
  3. Le recyclage : transformer les déchets en matières premières secondaires, utilisables pour la production de nouveaux biens.
  4. Les autres valorisations, notamment la valorisation énergétique ou la valorisation biologique pour les déchets organiques.
  5. L'élimination : à retenir en dernier recours, si aucune autre valorisation des déchets n'est possible. (Incinération sans valorisation énergétique et le stockage).

- Mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de garantir la conformité à la réglementation sur la gestion des déchets en entreprise.
- Garantir la traçabilité des déchets produits sur ses sites.
- Développer une culture d'entreprise sensible à une démarche « 0 déchets » et au tri.

PUBLIC

Cette gestion des déchets se décline au travers des orientations suivantes :

- Faire de la veille continue sur les évolutions réglementaires et l'économie circulaire
- Favoriser le réemploi et la réparabilité des fournitures et équipements
- Prioriser des achats durables, « éco-conçus », minimisant les emballages
- Être en recherche permanente de solutions innovantes pour introduire des produits réutilisables et trouver des alternatives à l'usage unique.
- Mettre en œuvre des plans d'actions avec des objectifs chiffrés et des indicateurs de mesure associés.
- Organiser des campagnes de sensibilisation et de formation auprès des collaborateurs sur les enjeux environnementaux de la gestion des déchets et montrer comment optimiser la consommation des ressources au travail (fournitures, consommables etc…)
- Sensibiliser le personnel de propreté au respect du tri.

PUBLIC